



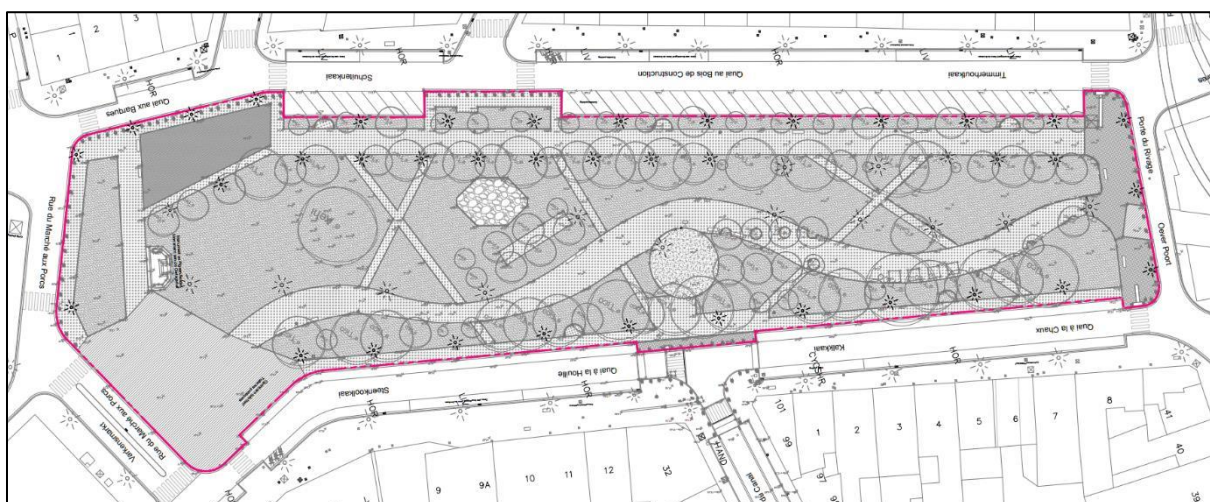
## Analyse de la demande

Le réaménagement du square Marguerite Duras s'insère dans le cadre d'un schéma directeur pour le réaménagement complet des quais qui a pour objectifs, e.a., de déminéraliser et verduriser le quartier, mieux intégrer les quais dans la trame verte régionale, et intégrer une gestion des eaux de pluies visant à réalimenter la nappe phréatique.

La CRMS a été interrogée sur une première version de ce projet et avait émis lors de sa séance du 01/12/2021 les remarques suivantes :

« Considérant la forte demande d'espaces verts dans ce quartier et les bienfaits de ceux-ci d'un point de vue esthétique, écologique et social, la CRMS approuve le projet de réaménagement. Elle regrette cependant, pour l'identité du quartier, que le passé portuaire du lieu ne soit pas évoqué dans le projet et que les emplacements de stationnement en épis situés le long du square ne soient pas repris dans le projet de réaménagement. La CRMS souligne aussi l'importance de laisser une vue dégagée vers le monument au Pigeon-Soldat et souhaite qu'aucune plantation ne soit placée dans la perspective de ce dernier. »

Cette seconde version intègre désormais le réaménagement des voiries, et zones de stationnement annexe au square. L'arbre initialement prévu devant la statue du pigeon-soldat, est déplacé pour libérer la vue vers cette dernière.



Plan masse du square. Situation existante. Image tirée du dossier de demande.



Situation projetée. Projet de décembre 2021. Archives CRMS.



Situation projetée. Projet de septembre 2022. Image tirée du dossier de demande.

### Avis

La CRMS note que le dossier s'est amélioré sur deux aspects que la CRMS avait relevé :

- Les emplacements de stationnement en épis situés le long du square sont désormais repris dans le projet de réaménagement.
- La vue vers le monument au Pigeon-Soldat est maintenant dégagée

Par contre, d'autres remarques déjà formulées n'ont pas été suivies d'effet, la CRMS les réitère :

- le parterre de vivaces ne devrait pas empiéter devant le monument afin de garantir le maintien de la vue dégagée vers ce dernier (certaines vivaces peuvent monter à plus d'un mètre)
- le passé portuaire historique du lieu gagnerait à être évoqué dans le projet

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE  
Président

c.c. à : [tjacobs@urban.brussels](mailto:tjacobs@urban.brussels) ; [fmoschos@urban.brussels](mailto:fmoschos@urban.brussels) ; [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ;  
[avis.advises@urban.brussels](mailto:avis.advises@urban.brussels) ; [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels) ; [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ;  
[espacepublic@urban.brussels](mailto:espacepublic@urban.brussels) ; [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be) ;